
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 15 janvier 2024 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA24 20 0001

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

30.02.1 Demander au Directeur de l'état civil de désigner la mairesse madame Nancy Blanchet, à titre d'officiante compétente à célébrer des mariages et unions civiles pour l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA24 20 0002**Retour sur la résolution précédente CA23 20 0485 portant sur l'octroi du contrat à ADT déménagement et entreposage inc.**

ATTENDU QUE lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution numéro CA23 20 0485 relative à l'octroi d'un contrat à ADT Déménagement et Entreposage inc.;

ATTENDU QUE madame la mairesse Nancy Blanchet a exercé son droit de veto à l'égard de cette résolution en conformité avec l'article 53 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE dans un tel cas, la décision doit être soumise de nouveau, à la prochaine séance du conseil, pour reconsidération par celui-ci;

ATTENDU QUE cette résolution se lisait comme suit :

D'octroyer le contrat à ADT Déménagement et Entreposage inc. au montant approximatif de 92 008,74 \$ taxes incluses pour les services de gestion, d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers déposés sur la voie publique lors de procédures d'expulsion pour l'arrondissement de LaSalle pour les années 2024, 2025 et 2026 dans le cadre de l'appel d'offres public 23-20274; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières du sommaire décisionnel.

Après études et considération;

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter la proposition initiale.

Adoptée à l'unanimité.

10.03 1242484001

CA24 20 0003**Période de questions des citoyens**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Faiza Boukhenous	Sécurisation de l'intersection Newman/Viola-Desmond
Jackie Lespen	Traverse piétonnière de la rue Bourdeau au parc Angrignon
Anthony Baker	Dépôt sauvage sur l'emprise du CP Transformation de l'emprise du CP en sentier pour le transport actif

10.04

CA24 20 0004
Décès - Mme Gratia Lapointe

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Gratia Lapointe survenu le 31 décembre 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA24 20 0005
Décès - Mme Henriette Dubien

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Henriette Dubien.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA24 20 0006
Décès - M. Eddy Amano

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Eddy Amano survenu le 6 janvier 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA24 20 0007
Approbation des procès-verbaux - séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 décembre 2023, à 19 h et de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2023, à 8 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA24 20 0008

Déposer le compte rendu de la rencontre du comité de circulation du 23 octobre 2023.

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer le compte rendu de la rencontre du comité de circulation du 23 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1237151050

CA24 20 0009

Déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 6 décembre 2023.

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 6 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1238403004

CA24 20 0010

Appuyer l'initiative de revitalisation du corridor industriel Canal de Lachine

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'appuyer l'initiative de revitalisation du corridor industriel Canal de Lachine 4.0, pilotée par PME MTL Grand Sud-Ouest, et son plan d'action 2023-2025.

Adoptée à l'unanimité.

15.00 1233680005

CA24 20 0011

Contribution financière à l'École Sportive Montréal Canada - tournoi de soccer international Algarve Youth Cup 2024

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 400 \$ à l'École Sportive Montréal Canada pour une équipe laSalloise composée de Francesco Bonnarigo, Sewa Lessard Foagan, Maxym Marcotte, Alassane Diouf, Keran Nana, Warren Nana, Elisa Nana pour leur participation au tournoi de soccer international Algarve Youth Cup 2024 qui aura lieu au Portugal du 24 au 29 mars 2024; et

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1237817023

CA24 20 0012

Programme Prévention Montréal - soutien financier à huit organismes

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 642 878 \$ à huit organismes pour les années 2024 et 2025 dans le cadre du programme Prévention Montréal du Service de la diversité et l'inclusion sociale et approuver les 13 projets de convention à cet effet.

La somme de 642 878 \$ sera répartie comme suit :

Organismes	Montant
Maison des Jeunes de LaSalle	383 110 \$
Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal	33 900 \$
Corporation l'Espoir	26 068 \$
Maison des familles de LaSalle	48 855 \$
Bienvenue à l'immigrant	32 252 \$
Association de soccer mineur de LaSalle	50 000 \$
Programme de basketball des Leaders	33 140 \$
Cumulus	35 553 \$

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement à signer les conventions prévues à cet effet.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1234629026

CA24 20 0013

Classique hivernale à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser les Anciens de LaSalle à tenir la Classique hivernale à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge le samedi 10 février 2024 au profit des organismes jeunesse de la communauté laSalloises et à vendre des boissons alcoolisées dans le parc Hayward à cette occasion. L'activité sera remise au 11 février 2024 en cas de mauvais temps.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1247817001

CA24 20 0014

Programme d'ensemencement pour une relève à la pêche (PERP) du ministère de l'Environnement - Fête de la pêche 2024

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer une demande d'assistance au programme d'ensemencement pour une relève à la pêche (PERP) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre de la Fête de la pêche 2024;

De désigner Marie-Annick Lussier comme responsable du dépôt de la demande;

De permettre aux résidents de pêcher gratuitement et sans permis de pêche les 7, 8 et 9 juin 2024;

D'attester que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce ensemencée; et

De permettre aux jeunes âgés de 6 à 17 ans de participer aux ateliers de PÊCHE EN HERBE offerts par la Fondation de la faune du Québec, animés par Héritage Laurentien le samedi 8 juin 2024. Les participants aux ateliers de formation se verront remettre une canne à pêche, ainsi qu'un certificat de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans et le guide "Moi je pêche avec Guliver".

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1238891015

CA24 20 0015

Désigner la mairesse madame Nancy Blanchet, à titre d'officiante compétente à célébrer des mariages et unions civiles

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De demander au Directeur de l'état civil de désigner la mairesse madame Nancy Blanchet, à titre d'officiante compétente à célébrer des mariages et unions civiles pour l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.02.1

CA24 20 0016

Reddition de comptes

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 27 novembre au 31 décembre 2023 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour novembre et décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1243035001

CA24 20 0017

Avis de motion - Règlement d'emprunt LAS-0166 - travaux de réfection de parcs, de piscines et de plateaux sportifs

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller d'arrondissement Michel Noël de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement LAS-0166 autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs, de piscines et de plateaux sportifs dans l'arrondissement de LaSalle.

40.01 1249692003

CA24 20 0018

Dépôt et présentation - Règlement d'emprunt LAS-0166 - travaux de réfection de parcs, de piscines et de plateaux sportifs

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De déposer et de présenter le projet de règlement d'emprunt LAS-0166 visant la réfection d'aires de jeux, de bordures, de clôtures, de mobilier urbain, de sentiers piétons, de terrains sportifs, de piscines, de pataugeoires ou jeux d'eau, d'équipements destinés à leur fonctionnement, de plantations d'arbres et d'éclairage de parcs. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses relatives à ce règlement d'emprunt seront à la charge des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1249692003

CA24 20 0019

Avis de motion - Règlement d'emprunt LAS-0165 - travaux de réfection de voirie

Avis de motion est donné par madame la conseillère de Ville, Laura-Ann Palestini de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement LAS-0165 autorisant un emprunt de 2 132 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans l'arrondissement LaSalle.

40.03 1249692002

CA24 20 0020

Dépôt et présentation - Règlement d'emprunt LAS-0165 - travaux de réfection voirie

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement d'emprunt LAS-0165 visant la réfection d'infrastructures de voirie tel que bordures, trottoirs, fondations de chaussée, pavages, puisards, regards, remplacement de bornes incendies, panneaux identificateurs, poubelles souterraines, plantations d'arbres et autres incidents. Des travaux de remplacement de bases de béton, de lampadaires, points d'alimentation et toutes les signalisations lumineuses situées dans l'emprise de rue font également partie de ce règlement. Le terme de l'emprunt ne devra pas excéder 20 ans et les dépenses relatives à ce règlement d'emprunt seront à la charge des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1249692002

CA24 20 0021

Avis de motion - Règlement d'emprunt LAS-0164 - réfection de différents bâtiments

Avis de motion est donné par madame la conseillère d'arrondissement Josée Troïlo, de l'adoption à une séance subséquente du conseil du Règlement LAS-0164 autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle.

40.05 1249692001

CA24 20 0022

Dépôt et présentation - Règlement d'emprunt LAS-0164 - réfection de différents bâtiments

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement d'emprunt LAS-0164 autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ visant la réfection de différents bâtiments de l'arrondissement incluant des chalets de parcs, arénas, le Moulin Fleming, l'hôtel de ville, le Centre sportif Dollard-St-Laurent, tels que le remplacement de fenêtres et de portes, la toiture, les escaliers, les structures de bâtiments, les équipements de plomberie, la ventilation et le chauffage, la réfection des locaux, selon l'état et l'utilisation actuelle et future des bâtiments. Le terme de l'emprunt ne doit pas excéder 20 ans et les dépenses relatives à ce règlement d'emprunt seront à la charge de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1249692001

CA24 20 0023

PIIAD - habitation multifamiliale de 119 logements située sur le lot 6 404 002

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003323486), les documents soumis en vertu des dispositions de la résolution PP-24, afin de construire un bâtiment situé au lot 6 404 002, considérant que le projet respecte les objectifs et critères d'évaluation du projet de l'annexe D de cette résolution puisqu'il :

- contribue au développement d'un milieu de vie à échelle humaine axé sur une variété;
- augmente l'efficacité énergétique des bâtiments et propose des aménagements durables afin d'amorcer une transition écologique sur le territoire;
- confère une identité architecturale distinctive et contemporaine en portant une attention particulière à la qualité du cadre bâti;
- conçoit un lien nord-sud structurant et innovant pour désenclaver et animer le cœur du site;

- développe un parcours piéton convivial et sécuritaire afin d'accroître la perméabilité et la fonctionnalité du site;
- crée une adéquation entre l'aménagement des espaces publics et privés pour favoriser l'encadrement, l'animation et l'ambiance des lieux;
- élabore une stratégie paysagère afin de fondre le cadre bâti dans un environnement naturalisé.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1238403003

CA24 20 0024

PIIAD - restauration du moulin à vent Fleming situé au 9675, boulevard LaSalle - lot 1 929 575

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003315878), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de restaurer le moulin à vent Fleming situé au 9675, boulevard LaSalle (1 929 575), considérant que le projet respecte les objectifs et critères d'évaluation applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitres 14 : Le parcours riverain et 25 : Secteurs et bâtiments patrimoniaux) puisqu'il :

- protège et met en valeur les caractéristiques architecturales d'intérêts des bâtiments;
- protège et met en valeur les caractéristiques paysagères des secteurs d'intérêts patrimonial;
- contribue à l'évolution du milieu;
- favorise la protection et la mise en valeur des composantes patrimoniales;
- favorise la protection et la mise en valeur des composantes paysagère;
- favorise la qualité architecturale, esthétique et fonctionnelle du projet.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1238403002

CA24 20 0025

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1236456013

CA24 20 0026
Levée de la séance

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De lever la séance à 19 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2024.